



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E186181

VALABLE JUSQU'AU 03/11/2027

ÉDITÉ LE

30/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC CEDEX 1 879 990 182 RCS

Siret : 879 990 182 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5101601

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 122023424 B 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 122023424 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/09/2026

Raison sociale : CP ENERGIES

RUE DE BEAUSOLEIL
ZA DU VAU JAUNE 2
22510 BREHAND

Téléphone : 06 86 81 81 53

Fax :

Portable : 06 86 81 81 53

Site Internet : www.facebook.com/cp-energies

E-mail : contact@cpenergies.fr

Responsabilité légale :

CHARTIER EMMANUEL CO-GÉRANT / PRIEUR GUILLAUME CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/09/2026
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/09/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/09/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	10/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	09/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	09/11/2022
o Ventilation mécanique	23/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.